

**Question écrite de M. Desmet concernant la gestion des espèces invasives de la flore.**

Je souhaiterais être informé des actions concrètes qui ont été développées cet été afin d'éradiquer le développement des plantes invasives au sein du territoire communal.

Pourriez-vous m'en préciser les lieux et les plantes qui ont vu cette gestion ?

Enfin, je souhaiterais savoir, en cette matière, les autres démarches spécifiques qui ont été développées afin plus particulièrement d'informer le « grand public ».

En vous remerciant pour les précisions qui me seront apportées.

**Réponse:**

Les deux plantes invasives éradiquées sont :  
La Renouée du Japon et la Berce du Caucase

Les principaux lieux d'interventions sont :

- Chemin Camille Van Exter
- Terrain St Job face 206
- Terrain 124 Chaussée de Saint Job
- Rue du Château d'Eau talus
- Abords salle 1180
- Cimetière de Verrewinkel - vallon
- Ferme Rose avenue De Fré
- Chaussée de St-Job (entrée Kauwberg)
- Crabbegat
- Parc Raspail
- Kamerdelle
- Piscine Longchamp,...

Les principales actions menées sont :

- Bâchage de zones avec toile géotextile lorsque c'est possible afin d'épuiser la plante.
- Taille des massifs trois à quatre fois par an afin qu'ils ne se développent pas et s'épuisent progressivement.
- Arrachage des racines là où c'est possible et lorsque les massifs sont petits.
- Boisement et replantation avec des essences autochtones (locales) pour ralentir l'extension.

Information « Grand Public » :

Articles dans le journal d'informations communales « Wolvendael »

Articles et informations disponibles sur le site internet communal [www.uccle.be](http://www.uccle.be)